



Grille horaire pour le 2^e degré

Les deux années de ce degré ne doivent obligatoirement se faire dans la même grille horaire, néanmoins nous encourageons vivement les élèves à la conserver durant les deux années.
Toutefois si un changement devait intervenir entre la 3^e et la 4^e année, nous demandons que la demande passé par le titulaire de classe avant le 30 juin afin que le conseil de classe puisse donner son accord.

Nom et prénom de l'élève :

Année scolaire : 20..... / 20.....

I. FORMATION COMMUNE *

Français	5h	Education physique	2h
Histoire	2h	Religion / Morale / CPC	1h
Géographie	2h	Philosophie et Citoyenneté	1h
Mathématique	5h		
LM1	4h	<input type="checkbox"/> Néerlandais (FWB)	
Cocher la case du choix		<input type="checkbox"/> Allemand (FWB)	
		<input type="checkbox"/> Anglais (FWB)	

II. CHOIX DE L'OPTION *

<input type="checkbox"/> Module 1 – Sciences générales		
Sciences		5h
	3e 4e	
<i>Physique</i>	2h 2h	
<i>Chimie</i>	1h 2h	
<i>Biologie</i>	2h 1h	
Laboratoire de sciences		2h

<input type="checkbox"/> Module 2 – Langues	
Sciences de base	3h
<i>Physique 1h – Chimie 1h – Biologie 1h</i>	
LM2 Espagnol	4h

<input type="checkbox"/> Module 3 – Sciences sociales	
Sciences de base	3h
<i>Physique 1h – Chimie 1h – Biologie 1h</i>	
Sciences sociales	4h

III. UNE ACTIVITÉ AU CHOIX *

<input type="checkbox"/>	Informatique (programmation)	2h
<input type="checkbox"/>	Techniques d'expression	2h
<input type="checkbox"/>	Arts plastiques	2h

Signature des parents

* cocher la case du choix correspondant